



LA FRANÇAISE

#### Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# La Française Inflection Point Actions France Emploi

## Durable - part R - FR0013222767

Ce FCP est géré par La Française Asset Management,  
société du Groupe La Française

### 📌 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds de classification "actions françaises" a pour objectif d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice SBF 120 dividendes nets réinvestis, par la mise en oeuvre d'une politique d'investissement répondant à des critères non seulement financiers mais également extra financiers portant principalement sur des éléments relatifs à l'emploi durable.

**Indicateur de référence :** SBF 120

Le Fonds est investi entre 75% et 100% en actions françaises. Le fonds pourra investir dans la limite de 10% de son actif sur les marchés actions européens (hors France).

Les investissements se font dans des titres de toutes capitalisations boursières sans contraintes sectorielles, libellés en euro.

La sélection des valeurs, au sein de son univers, se fait d'après un modèle propriétaire d'analyse et de notations extra financières et financières.

Au sein du processus d'investissement, la sélection des titres s'effectue en deux temps :

I. Un premier filtre ESG a pour objectif de retirer de l'univers de recherche les titres les plus à risque d'un point de vue durabilité. Il s'agit d'une étape de sélection de type "Best in Class" lors de laquelle ce premier filtre quantitatif permet de positionner et de classer les entreprises dans le temps et en relatif à leur secteur selon des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (avec à titre d'exemple des critères tels que : émissions carbone, accidents du travail, indépendance des administrateurs). D'après ce classement, le dernier quartile de chaque secteur est écarté de la sélection, soit une réduction de 25% de l'univers d'investissement initial.

II. La liste des titres ayant passé le premier filtre ESG fait alors l'objet d'une recherche fondamentale approfondie afin de sélectionner les meilleures opportunités d'investissement. Cette seconde étape du processus de sélection des titres consiste à réaliser d'une part une analyse financière fondamentale des entreprises selon les trois points suivants : (i) analyse du positionnement concurrentiel de la société ; (ii) définition des principales hypothèses de l'analyse financière ; (iii) valorisation. Cette analyse financière fondamentale des entreprises est complétée par une analyse spécifique de critères liés à l'emploi durable. Ces critères sont à la fois quantitatifs, comme par exemple et notamment l'évolution des effectifs, mais aussi qualitatifs comme par exemple

la qualité de vie au travail, la formation, etc. La sélection des valeurs par le gérant associe ainsi des opportunités financières à une exigence en matière d'emploi.

La Française Asset Management s'appuie sur une recherche extra financière développée au travers d'un partenariat au sein du Groupe La Française. Des précisions complémentaires sur ce(s) partenariat(s) et cette analyse extra financière de la société de gestion et le code e transparence sont disponibles sur le site de La Française AM : <http://lfgroup.pe/ldLf3a>.

La décision finale d'investissement est dans tous les cas laissée à l'appréciation du gérant selon ses propres convictions sur la base de l'univers investissable défini.

La sélection peut se porter sur des actions de toutes capitalisations boursières, sans limite d'investissement sur les petites et moyennes capitalisations.

Le FCP peut également investir dans la limite de 10% de son actif dans des parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie :

- le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en produits de taux (ex. titres de créance négociables) "Investment grade" (notation supérieure ou égale à BBB- Standard&Poors ou Baa3 Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion), émis par des émetteurs des pays membres de la zone euro du secteur public et/ou privé.

Le Fonds peut également investir dans la limite de 10% de son actif dans des parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger.

L'analyse extra-financière ne sera pas utilisée pour les investissements en produits de taux et en parts ou actions d'OPCVM.

Le Fonds n'aura pas recours aux instruments financiers à terme, ni aux acquisitions et cessions temporaires de titres.

**Durée de placement recommandée :** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

**Modalités de rachat :** Quotidien - Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 13 heures et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation Et/Ou Distribution

### 📌 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



**Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :**

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète le risque de marchés actions françaises sur lesquels le fonds investit.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.

La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Cet OPC ne bénéficie pas d'une garantie en capital.

**Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :**  
Néant

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT |        |
|--------------------------------------------------------|--------|
| Frais d'entrée                                         | 4,00 % |
| Frais de sortie                                        | Néant  |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

| FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE |            |
|-------------------------------------------|------------|
| Frais courants                            | 2,00 % (*) |

(\*) Ce chiffre correspond aux estimations de l'exercice en cours.

| FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES |       |
|----------------------------------------------------------|-------|
| Commission de surperformance                             | Néant |

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## PERFORMANCES PASSES

La Française Inflection Point SBF 120  
Actions France Emploi Durable Part R

Seules les performances sur les années civiles pleines sont affichées

Le Fonds est issu de la transformation d'un FCP à procédure allégée en OPCVM en date du 30 juin 2017. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

FCP créé le : 18/12/2015

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire** : BNP Paribas Securities Services

**Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts R, I-ACOFI, I** : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : [contact-valeursmobilières@la-francaise.com](mailto:contact-valeursmobilières@la-francaise.com) ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

**Valeur liquidative et autres informations pratiques** : locaux de la société de gestion et/ou [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)

**Autres catégories de parts** : I-ACOFI, I

**Fiscalité** : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et/ou dans le prospectus).

**Politique de rémunération** : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <http://lfgrou.pe/MnDZx7>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2018